

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU

**DE LA SEANCE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022
A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY
Convocation 15 septembre 2022**

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

ETAIENT PRESENTS

M. Patrick JOURDAIN, Maire,
M. Robert SLOVES, 1ère Adjoint,
Mme Céline DUPONT,
Mme Solange VIORNAY,
M. Richard LETORT
Mme Françoise POUCHUCQ,
M. Christian PETITPAS,
M. Michel GALMEL,
M. Nicolas AUMONIER

ABSENTS EXCUSES

Mme Anne-Marie CHEVALIER,
Mme Marie-Christine EMINIAN,
M Maurice GARSULT, 2ème Adjoint,
M. Simon LATRECHE,
M. Sébastien BOITTE,
M. François VIROT donne procuration à M. Richard LETORT

Soit 15 membres en exercice

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Solange VIORNAY en qualité de secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarque bloquante, approuve le précédent compte rendu

2) FIBRE :

Monsieur le Maire fait part de son interrogation début septembre auprès de Madame JACQUES quant à la commercialisation de la fibre. Il lui a été répondu que pour l'heure, seuls les « petits » fournisseurs d'accès internet étaient réactifs. La situation a évolué depuis et les opérateurs historiques ont débloqué la situation.

3) TRAVAUX – DIVERS

- SIEGE :Le projet d'enfouissement des réseaux sur Saulseuse est retardé, car il était prévu de le réaliser en concomitance avec le projet de poulailler de M. Sébastien Boitte. Une réunion avec le SIEGE 27 est prévue fin octobre afin de préciser la période du début des travaux
- VOIERIE CORBIE : Réalisation en cours avec un complément de 1 600 € pour la réehausse de deux avaloirs rue du Bois Gauthier présentant un danger pour la circulation.. Madame Françoise Pouchucq signale qu'il y a également ce genre de problème rue de Paris.
- EAUX PLUVIALES du gîte « La Marie Jeanne » Monsieur le Maire remercie le propriétaire pour les travaux qui seront réalisés à sa charge pendant les vacances scolaires de la Toussaint
- PRESENCE VERTE :Me Barbara Leroy nous transmet les documents et conventions pouvant être accompagnées d'une participation de la commune.

L'ensemble des conseillers pensent qu'il faut lui donner la liste des administrés qui ne sont pas abonnés.

1) CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal, qu'à la demande de la Préfecture, il est nécessaire de nommer un correspondant Défense et Incendie.

Ainsi, dans l'arrêté municipal, sera nommé M. Robert SLOVES pour cette fonction.

2) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire présente le Plan Communal de Sauvegarde qui a été envoyé avec la convocation. Le Conseil Municipal approuve le contenu. Monsieur le Maire prendra donc un arrêté et transmettra aux autorités le document communal. Monsieur le Maire remercie Robert SLOVES pour son implication dans la rédaction, le contenu et la mise en page du PCS.

3) NOEL DES ANCIENS 2022

La commission propose au choix:

- Repas restaurant « L'ENVIE » à Pressagny le Val un dimanche midi de mars (si besoin un deuxième dimanche suivant la possibilité d'accueil du restaurant).
- Colis surprise d'une valeur de 35 € majoré de 10 € offert par le Comité Fêtes dans la limite de 1 000 €.

Le goûter de Noël sera le 13 décembre 2022 avec participation des écoles dans la salle polyvalente. Un pochon de friandises sera offert à chaque enfant.

A- INFORMATIONS AU CONSEIL

- Il avait été signalée la présence anormale de rats au jardin de Tilly. Sans en attribuer la corrélation, un dépôt de pommes et autres semblait les attirer. L'information a été diffusée et l'enlèvement réalisé.
- La gendarmerie de Vexin sur Epte est attentive aux excès de vitesse sur la commune. Monsieur le Maire recommande votre attention particulière dans les zones 30.
- SIEGE : Le transformateur pour renforcer la puissance électrique du château d'eau va bientôt être installé. Après négociations de Monsieur le Maire, la prise en charge financière de cette opération sera supportée par VEOLIA.

B- QUESTIONS DIVERSES :

- CORBIE: il est signalé une gêne de la visibilité au sortir de la rue du Hameau. Un courrier sera adressé aux riverains du RD 181 pour tailler cette végétation.
- TILLY : une sente entre le 27 et 29 rue grande est à nettoyer. Nicolas Aumonier se propose avec la participation de l'agent communal de réaliser au printemps. Un suivi auprès des propriétaires riverains sera sollicité pour un entretien permanent.
- ECLAIRAGE PUBLIC: Actuellement matin de 6h jusqu'au lever du jour ; le soir du crépuscule jusqu'à 22h.
 - o Proposition pour la période d'été : coupure du 1^{er} mai au 1^{er} septembre. Accord de principe du Conseil
 - o Passage en éclairage LED : tranche 1 voir 2 pour la rue Grande, le CM donne son accord pour une inscription à la programmation du SIEGE 27 en octobre.
- Monsieur le Maire fait part d'une loi relative au transfert partiel de la recette de la taxe d'aménagement au profit de SNA. Le Conseil municipal, en accord avec la communauté d'agglomération, se refuse de délibérer sur le fond et la forme.
Les élus expriment leurs mécontentements envers les agressions financières dont sont victimes les communes qui perdent petit à petit les leviers des recettes communales.
- Assainissement : La commune doit rester attentive aux surfaces nécessaires à un assainissement individuel. Raisonnablement estimé à 1 000 m² à ce jour, le dépôt des ANC semble trouver une orientation sur 500 m². La commune restera vigilante sur le sujet.

Le Conseil n'ayant pas de question et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 h 00.

La prochaine séance ordinaire est prévue en première quinzaine de décembre.
Monsieur le Maire remercie l'assemblée.